

Circuit de l'Écaillon de Louvignies-Quesnoy



Visorando



Trace n° 1582201

Une randonnée proposée par PNR de l'Avesnois

Accessible toute l'année, ce circuit longe la pittoresque vallée de l'Écaillon.

Durée	3h 25	Difficulté	Facile
Distance	11,56 km	Retour au départ	Oui
Dénivelé positif	51 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	52 m	Commune	Louvignies-Quesnoy (59530)
Point haut	130 m	Région	Avesnois
Point bas	79 m		



Description

(D/A) Dos à la mairie de Louvignies-Quesnoy, dirigez-vous à gauche et tout de suite vers l'Église Saint-Éloi. À l'arrière de l'église, poursuivez à droite puis tout droit le long de la Rue Roger Robert.

Au château d'eau, traversez la D86 et, à la fourche suivante, obliquez à gauche. Au croisement, 250m plus loin, prenez à gauche.

(1) Continuez à droite (ne pas se diriger vers la chapelle en brique) et longez le bord du plateau au-dessus de la vallée de l'Écaillon jusqu'à la D942.

(2) Coupez **avec prudence** la D942 et virez immédiatement à gauche sur le sentier du Calvaire. Au bas du sentier, empruntez la rue à droite Rue des Marlières, et, à la fourche, descendez sur la gauche. Suivez plus bas, au carrefour, la Rue Basse à gauche.

(3) Au rond point, dirigez vous vers la mairie, croisant l'Église Saint-Etienne. Derrière l'église, allez à gauche le long de l'école.

(4) Quittez le macadam et engagez-vous sur le Sentier Notre-Dame de Lourdes en face. Croisez l'oratoire Notre-Dame de la Victoire (1849; en forme de colonne et en pierre de Soignies, assez rare dans cette partie de l'Avesnois) puis une petite chapelle au milieu des pâtures dédiée à Notre-Dame de Lourdes. Par un petit pont, franchissez plus loin l'Écaillon.

(5) À la route, partez à droite (Rue de Vizin). Cette route pittoresque suit le cours d'eau qui se faufile à travers des pentes trop raides pour être cultivées. Au bout, après 1,5km, la route vire à gauche puis tourne à droite. Rejoignez la place et l'église de Ghissignies (1867) par la Rue du Commandeur Lobry.

(6) Le long de l'église, empruntez à gauche la Rue du Moulin puis grimpez à gauche un sentier qui rejoint la D86. Possibilité en laissant ce sentier un instant d'effectuer un aller-retour vers le moulin (propriété privée) actionné autrefois par l'Écaillon. Tournez à droite sur la Rue de la Victoire D86 et, dans le virage, continuez tout droit sur la Rue de la Station. À la fourche suivante, serrez à droite. Croisez une chapelle XIXe s. dédiée à Notre-Dame de la Victoire.

(7) À la croisée des chemins, prenez à gauche. Remarquez la grotte Notre-Dame de Lourdes bâtie à la suite d'une guérison. Après un kilomètre, avant le pont sur l'Écaillon, tournez à droite sur la Rue de la Frête. Au bout, longez à gauche le ruisseau et débouchez sur le "secteur de la digue".

Remarquez la pompe à eau et son toit pigeonnier puis dirigez vous vers la petite chapelle, construite à l'emplacement d'une source (selon la légende, Saint-Éloi y fit jaillir l'eau sous le sabot de son cheval). Montez le sentier sur la droite. En haut, empruntez en face la Rue de l'École et retrouvez à gauche la mairie (D/A).

Points de passages

- D/A Mairie de Louvignies-Quesnoy**
| N 50.224869° / E 3.640681° - alt. 128 m - km 0
- 1 Vallée de l'Ecaillon**
| N 50.229725° / E 3.614542° - alt. 113 m - km 2.42
- 2 Route D942 - Chapelle Saint-Roch (Beaudignies)**
| N 50.237675° / E 3.599027° - alt. 105 m - km 4.02
- 3 - Église Saint-Etienne (Beaudignies)**
| N 50.23658° / E 3.592487° - alt. 83 m - km 5.48
- 4 Chapelle Notre-Dame de Lourdes**
| N 50.234347° / E 3.591759° - alt. 91 m - km 5.79
- 5 Rue de Vizin après l'Écaillon (rivière) - Affluent de l'Escaut**
| N 50.233073° / E 3.596914° - alt. 88 m - km 6.36
- 6 Rue du Moulin**
| N 50.226498° / E 3.615803° - alt. 106 m - km 8.13
- 7 Grotte Notre-Dame de Lourdes**
| N 50.21648° / E 3.627529° - alt. 128 m - km 9.8
- D/A Mairie de Louvignies-Quesnoy**
| N 50.224885° / E 3.640677° - alt. 128 m - km 11.56

Informations pratiques

Prudence en traversant la D86 et la D942. En période de pluie, prévoir des chaussures étanches.

Circuit inscrit au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée)

Suivez le balisage Jaune.

A proximité

(3) Église Saint-Étienne. Refaite en 1823, elle a conservé sa tourelle ronde à meurtrières. A l'intérieur de l'édifice, admirez la voûte gothique en bois et les niches qui abritent des Saints dont Sainte-Aldegonde qui en 646 donna le village au monastère de Maubeuge.

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-circuit-de-l-ecaillon-de-louvignies-ques/>

En savoir plus :

Email : annie.trotin.pnra@gmail.com

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.